



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

asthme

Question écrite n° 72887

Texte de la question

M. André Aschieri souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur l'augmentation des cas d'asthme chez les enfants. Une étude américaine publiée dans la revue The Lancet vient de mettre en évidence un lien entre l'augmentation de l'asthme chez l'enfant et la pratique d'un sport de plein air dans une zone où la concentration en ozone atmosphérique est élevée. Cette étude, qui porte sur un échantillon de 3 535 enfants suivis pendant 5 ans, révèle que la pratique d'un sport de plein air dans un lieu où la concentration en ozone est élevée augmente les risques de développement d'asthme alors qu'elle est sans incidence si le lieu ne contient pas un taux d'ozone supérieur à la normale. Aussi, il aimerait savoir quelles conséquences ces résultats pourraient avoir sur la pratique de sports de plein air dans certaines agglomérations.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72887

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 février 2002, page 852